

Autopsie d'un massacre d'État

« Ils prirent part à quelques manifestations. Ces jours-là, les autobus roulaient sans plaques, les cafés fermaient tôt, les gens se dépêchaient de rentrer. Toute la journée, ils avaient peur. Ils sortaient, mal à l'aise. Il était cinq heures, une pluie fine tombait. Ils regardaient les autres manifestants avec des petits sourires crispés, cherchaient leurs amis, essayaient de parler d'autre chose. Puis les cortèges se formaient, s'ébranlaient, s'arrêtaient. Du milieu de leur foule, ils voyaient devant eux, une grande zone d'asphalte humide et lugubre, puis, sur toute la largeur du boulevard, la ligne noire, épaisse, des CRS. Des files de camions bleu nuit, aux vitrages grillés, passaient au loin. » (Pérec, 1965: 73)

Dewerpe A. (2006), *Charonne 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard (folio histoire inédit), 897 p.

Aucune démarche liée au *culte du passé* dans celle anthropologique et culturelle de l'historien Alain Dewerpe, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, spécialiste de l'histoire sociale du travail, auteur en outre d'une belle étude sur l'espionnage (*Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des histoires), 1994). Les douze chapitres de cet ambitieux exercice d'histoire totale questionnent les « conditions policières et politiques d'un massacre » (p. 18) qui conclut la manifestation parisienne du 8 février 1962, dont le bilan humain est lourd. Du côté des manifestants, neuf tués (cinq hommes, un adolescent et trois femmes; six asphyxiés par « compression dans la foule », trois matraqués), entre 100 et 300 blessés, dont de nombreux nécessitent des soins prolongés (« coups de crosse de mousqueton sur le front »); du côté policier, 140 blessés, dont dix hospitalisés (pp. 162-167). Tuée dans la mêlée, la secrétaire Fanny Dewerpe (âgée de 30 ans), mère de l'historien, est la dédicataire de cette autopsie historique d'un « massacre d'État ». En souvenir de Marc Bloch, Dewerpe signale sa démarche mémorielle : « Le lecteur ne doit pas enfin ignorer que ce projet de piété filiale relève aussi de la commémoration savante. Si être le fils d'une martyre de Charonne ne donne aucune lucidité, il n'interdit pas de faire son *métier d'historien* » (p. 19, italiques de l'auteur).

Crier, scander, marcher

Autour de ce dramatique fait social dénié jusqu'en 1981 par le pouvoir en France qui en interdit la commémoration sur les lieux, Dewerpe croise – « pas à pas » – « témoignages d'acteurs et de spectateurs, procès-verbaux de police et récits de presse », pour finalement dénouer le « copieux dossier du commémorationnisme français » (p. 18), entre mémoire citoyenne de la gauche, bonne foi policière, dénégation politique, silence étatique et piété civique. Évaluant les subjectivités sociales antagonistes, confrontant les représentations opposées du sens de cet événement qui dans la presse nourrit l'imaginaire politique et la mémoire sociale du « meurtre politique », Dewerpe scrute la culture de la manifestation (mobile, parcours, mots d'ordre, cris, ton, style, gestes, pp. 25-85). Avec un regard quasi ethnographique, il montre comment y répond la « violence d'État » du régime gaullien, quasi préméditée (pp. 86-168), avec son relais dans la police, dont certains fonctionnaires souhaitaient casser des communistes (pp. 169-227). L'exercice périlleux qui vise à la « description objectiviste » d'un tel « type d'événement par essence intotalisable » (p. 26) oblige à condenser la « diversité des points de vue » dans une finalité anthropologique de la contestation sociale qui défie le monopole étatique de l'ordre public. Autour du bain de sang de Charonne du 8 février 1962, deux légitimités politiques s'affrontent, deux stratégies de contestation

et d'ordre public se défient dans la rue. Tout d'abord, celle de la foule mobilisée par les communistes contre l'OAS (Organisation Armée Secrète) au nom d'un front social antifasciste, puis celle même de l'OAS cherchant à provoquer le régime gaullien, qui, peu sensible par culture aux sirènes de l'opinion publique, veut préserver autoritairement l'autorité souveraine de l'État face aux pressions partisans en ce qui concerne le règlement de la question algérienne.

Ainsi, Dewerpe revient avec une singulière maîtrise sur la manifestation du jeudi 8 février 1962 qui réunit à travers Paris entre 20 000 et 100 000 personnes (p. 42), forte hétérogénéité sociale autour d'un dense noyau ouvrier des entreprises parisiennes que rassemble le Parti communiste. Dans l'urgence, au soir du 7 février, les manifestants sont mobilisés par les organisations politiques et syndicales de gauche (CGT, CFTC, PCF, PSU, UNEF). Il s'agit de riposter au « fascisme » de l'OAS. Hostile à l'indépendance algérienne, l'organisation paramilitaire et terroriste orchestre en métropole une vague d'attentats à l'explosif. Le 7 février 1962, durant la semaine d'action (4-12 février) « pour la paix en Algérie, contre l'OAS et le fascisme » initiée par le *Mouvement pour la paix*, l'organisation d'extrême droite frappe des intellectuels « modérés », « progressistes », de tous les bords politiques : André Malraux (ministre gaulliste), Raymond Guyot (sénateur communiste), Serge Bromberger (journaliste libéral du *Figaro*), Georges Vedel (professeur humaniste à la faculté de droit). Braquant ainsi les gaullistes contre les communistes, les tueurs de l'OAS visent la *stratégie de la tension* pour compromettre le règlement politique du conflit algérien. Interdite par le ministère de l'Intérieur et la préfecture de police, dirigée par Maurice Papon, prévue de 18h45 à 19h30 selon l'horaire confié à la police, encadrée d'un service d'ordre ordinaire, voire insuffisant (quelques dizaines de militants CGT, CFTC, PCF, PSU, pp. 53-54), dotée de « strictes consignes pacifiques » (p. 34), la démonstration de rue est composée de cinq cortèges socialement « éclectiques ». Crier, scander, marcher coude à coude ou bras dessus dessous : avec des slogans antifascistes et pacifistes, dans le crépuscule humide de la ville blafarde, la foule chemine, environnée par la « haie d'uniformes et de casques sombres » (p. 49). Parfois « combative » (*Le Monde*) face aux « meutes policières », souvent apeurée aussi, la manifestation populaire progresse essentiellement sur la rive droite, dans un vaste triangle dont les trois sommets

sont la Gare de Lyon, la Place de la Nation et le Place de la République¹.

Le temps des bidules

« Digne », « calme » et « pacifique », la manifestation est aussi virulente. La « violence manifestante » est une « violence répliquée ». Elle reste pourtant largement « inorganisée », dépourvue de la « tactique émeutière » pointée par la police, non préméditée car « improvisée » avec un sommaire armement défensif (« projectiles de fortune », « armes improvisées ») : grilles d'aération du métro, lambeaux de macadam, cailloux, cageots à légumes, planches de bois arrachés aux bancs publics. « Brève » et « infructueuse », la violence manifestante est « légitimée » par la volonté d'« autodéfense », contre les « brutalités policières » (pp. 142-162). Dans la topographie spatiale des « violences extrêmes » que révèlent Charonne, la police fonctionne alors selon trois modalités impératives pour « assurer l'ordre sur la voie publique » : découpage du secteur surveillé, quadrillage des rues, « saturation policière du territoire » (pp. 88-92). Face à la foule, 3321 agents occupent les rues, notamment sous la forme de « barrages fixes » qui bloquent l'accès à certains secteurs (*i.e.* Place de la Bastille). Selon les consignes de la hiérarchie policière, les groupes d'intervention (compagnie de police municipale, escadron de gendarmerie mobile) devront « énergiquement » réprimer les manifestants. Placés peut-être dans une stratégie de la « brutalité légitime » contre l'interdiction de manifester (pp. 104-106), les policiers touchent en toute logique le « matériel spécial » : casques, gants, ampoules lacrymogène (grenades de type offensif à cuiller), bâtons de défense ou « bidules » (pesantes matraques de 105 cm de hauteur et de 5 cm de diamètre), qu'aucun règlement ne légalise comme le dénonce notamment un syndicat de police (SGP) : « On ne fait pas la police avec des manches de pioche ». Pouvant tuer, le *bidule* de la « guerre froide et des guerres coloniales » (p. 116) s'inscrira dès lors dans la mémoire militante de la gauche qui fustige le « fascisme » policier. Si quatre « traits » caractérisent la manifestation (« difficulté d'agrégation », « lieux de rassemblement multiples », « cortèges divisés » et « itinéraires improvisés »), s'y oppose ainsi stratégiquement le « *modus operandi* traditionnel » de la police (pp. 89-100). La « mobilité » spatiale (en car, à moto, à pied), la promptitude et la célérité de communication garantissent le succès de l'action policière, soit le « brassage » de la foule, les interdictions d'accès de certaines rues, l'intimidation (bidules frappés au sol), le « refoulement et la dispersion » (gaz lacrymogène), la « poursuite des cortèges », les « charges » (matraquage indifférencié), les arrestations brutales. Finalement, au-delà de l'affrontement frontal voulu par la police – dont certains cadres affirment que la « faible agressivité » initiale se serait progressivement adaptée aux « circonstances » –, la manifestation laisse des traces matérielles (et mémorielles) dans la ville. Ces signes en matérialisent la violence « préparée » (p. 88) qui aboutit à la « charge ». Jaillir hors du car policier,

1. Cortèges : 1. de Bréguet-Sabin vers la place de la Nation ; 2. de la place de la Bastille à celle de la République ; 3. du boulevard des Filles-du-Calvaire vers le carrefour Voltaire-Charonne ; 4. de la Gare de Lyon vers le carrefour Voltaire-Charonne. 5. des quais de la Seine au carrefour Saint-Germain, plan 1, p. 113.

encercler, marcher au pas, « courir » – « parfois en hurlant » – la matraque levée sous les projectiles venus d'en face (boulons, cailloux, bouteilles, etc.), viser le « choc corporel », distribuer les coups de matraque les « plus puissants possibles » : obéissant aux coups de sifflet et à la verbalisation officielle de la brutalité (« Cognez ! », « Allez-y tuez-les tous »), la charge policière est une stratégie répressive du choc. Elle dérape lorsqu'un car de police fonce dans un cortège, ou lorsque, cerné, l'un des conducteurs de car « tire sur la foule sans sommation » (deux blessés, p. 119). Sinon « à tuer », la charge puis le matraquage cherchent à « blesser gravement » les individus isolés ou agglutinés, debout, accroupis ou allongés au sol, manifestants ou passants (femmes, personnes âgées, blessés dont le transport ambulancier est empêché par les policiers), jusqu'au moment du « ratissage » d'immeubles (entrées, escaliers, appartements). Tous sont matraqués (dont trois mortellement), le plus souvent « par derrière », à la tête (pp. 110-112). *Bilan* des charges « énergiques » de la police (et non des CRS armés de mousquetons à l'instar des gendarmes mobiles) qui *in fine* traduisent la « tactique de la préfecture », soit celle du « choc frontal » (p. 107) : neuf morts, dont trois femmes.

Tuerie au métro

Or, la « violence exacerbée » de la police culmine devant une des bouches d'entrée de la station de métro Charonne (11^e arrondissement, entre les places de la Nation et de la République, côté pair boulevard Voltaire, intersection rue Charonne. Contrairement à la légende perpétrée notamment par le préfet de police Papon qui disculpe la responsabilité homicide de ses troupes (pp. 80-85), les grilles de la station sont ouvertes, ce qui permet théoriquement de refluer dans les entrailles de Paris. Suite à un choc « violent et brutal » entre les policiers (31^e et 61^e compagnies d'intervention) et une foule d'environ 3 à 4000 personnes, dans une « panique extraordinaire », maints manifestants, réfugiés ou poussés par la pression de la foule dans la bouche de métro, « trébuchent », s'« empilent » sur les marches, alors qu'une contre-attaque défensive contre les policiers échoue. Le carrefour dégagé, pendant une quinzaine de minutes, les agents s'acharnent avec les « bidules ». Ils matraquent la masse humaine coincée sur l'escalier, dans un mortel empilement corporel. Écrasés, piétinés, ensevelis, les réfugiés du métro Charonne, « hurlant et gémissant », reçoivent finalement « trois grilles métalliques de protection d'arbre, une grille d'aération du métro, une table de café et des corps de blessés » que balancent sauvagement les policiers déchaînés. Sourds aux implorations des victimes, ils lancent encore des grenades lacrymogènes dans l'escalier du métro, puis se retirent afin de ratisser le quartier en frappant les « indemnes » et les « blessés » (pp. 129-132). À 19 h 48, le chef de station Charonne appelle police secours, vers 20 h 10, dans un quartier hébété, l'évacuation des victimes est terminée.

Toujours « encadrée » par les consignes de la préfecture de Police (place de la Cité), le « maintien de l'ordre » a-t-il dérapé à Charonne en une volonté délibérée de « créer l'incident », sur « ordre direct de l'état-major » (p. 137) ? La dérive massacreuse serait imputable à une « perte de contrôle de la base » policière propice au « déchaînement individuel » (agents exacerbés par la carence de moyens pour combattre à la fois l'OAS et le FLN algérien), à quoi s'ajouteraient des « fautes dans la technique du maintien de l'ordre » (encercllement, engagement d'effectifs insuffisants, etc.) selon divers enquêteurs (pp. 138-142). Face à ces thèses que dément *in fine* l'« examen du déroulement des faits » montrant que le massacre policier survient alors que les « manifestants avaient été dispersés », (pp. 141-142), au plus haut degré de l'État, le ministre de l'Intérieur d'alors Roger Erey et le préfet de police Maurice Papon en imputent la cause à l'OAS, voire aux manifestants eux-mêmes, avant de s'accuser mutuellement d'incompétence dans des mémoires rédigés plus tard. Dès 1963, amplifiée par la presse écrite et photographique, la controverse sur les responsabilités étatiques pointées par la gauche (notamment communiste, pp. 309-334, 613) entremêle deux thèses opposées, celle des militants et des simples manifestants, celle des policiers. Si la première incrimine l'attaque brutale d'un cortège pacifique par la police, la seconde justifie la répression en évoquant les « émeutiers, agressifs et violents ». Témoignages incompatibles qui brouillent les mémoires et rendent difficile la « revendication » dignitaire des victimes ! Ils cadrent le « mensonge d'État », favorable à la police (« agressivité préméditée et organisée de la manifestation », p. 393), en permettant, par « omission et par euphémisation », de construire un récit juridique qui éteigne le litige en faveur de l'État (p. 547).

Responsabilité niée, mémoire complexe, commémoration divergente

« Indignation collective », « scandale civique », mobilisation unanime de la gauche (syndicats, partis, pp. 287-288) : c'est finalement la société civile qui incrimine la brutalité policière en rendant dignement hommage aux massacrés de Charonne. Tout d'abord, lors de la grève du samedi 9 février (deux millions de grévistes), à laquelle fait écho la mobilisation sociale (meetings, rassemblements, minute de silence) qu'encadre passivement la police (pp. 296-308). Ensuite, se tiennent les obsèques des victimes (mardi matin 13 février, « cortège funèbre »), prises en charge par la CGT qui règle les frais de la cérémonie. Très ouverte politiquement, cette « manifestation parmi les plus considérables que la France du 20^e siècle ait connue » (125 000 à un million d'individus selon les sources, pp. 429-466), constitue un véritable « rite de réparation civique », qui culmine au cimetière du Père-Lachaise où quatre victimes sont inhumées, et à quoi s'ajoutent les 196 manifestations tenues entre les 9 et 13 février (134 villes, 66 départements). En « débrutalisant » la situation sociale, la contestation quasi unanime des exactions policières édifie lentement la mémoire

controversée de Charonne en opérant une « étape dans la formation du bloc des gauches des années 1970 » (p. 308). Finalement, Charonne instaure une crise jusque dans l'appareil policier (hiver 1961-1962). Pour pointer l'activisme policier, les organisations syndicales et professionnelles majoritaires, fidèles à l'idée d'une police républicaine, veulent dégager la responsabilité de l'institution face à une minorité en accusant Maurice Legay de sympathie OAS (pp. 192-207). En outre, « longue et complexe, l'histoire judiciaire du 8 février s'achève sur une impunité particulièrement voyante ». Celle-ci est notamment formulée avec l'amnistie du 17 juin 1966. Le non-lieu pénal, préalable au léger dédommagement octroyé en civil aux victimes directes et indirectes des charges policières, déresponsabilise l'État, puisque les juges délibèrent en soulignant le risque mortel pris par les transgresseurs à l'interdiction de manifester (pp. 467-548). Avec la « faute du mort », la mémoire victimaire des massacrés de Charonne opposés au « fascisme » est ainsi, en quelque sorte, effacée par le déni étatique. Cette autopisie de la « violence massacrée de la police parisienne » (p. 210) pose le grave problème du « meurtre d'État » (p. 467) dans le contexte colonial de la guerre d'Algérie et du républicanisme autoritaire du régime gaullien.

Alain Dewerpe interroge en outre le souvenir social de Charonne gravé en un « espace mémoriel complexe, hétérogène, contradictoire et conflictuel ». Censurée par l'État, la mémoire de Charonne est ponctuée de commémorations militantes, solennellement mises en scène dès le premier anniversaire, le 13 février 1963, tenu au cimetière du Père-Lachaise (1 500 gerbes et couronnes). Massivement suivie à l'entrée principale du champ de repos, l'anniversaire est marqué par un « élargissement du front politico-syndical » (organisations proches du PCF, FEN, FO, SFIO, Parti radical, MRP, Fédération anarchiste, Jeune république, Union progressiste, Mouvement de la gauche européenne, JOC, Mouvement pour le christianisme social, Libre pensée, Ligue des droits de l'homme, Union des vieux de France, etc.). Cette année là, s'y ajoutent aussi les manifestations, les minutes de silence, les débrayages dans les usines, les écoles et les universités à Paris, en banlieue et en province. Si durant deux décennies, toute manifestation au métro Charonne est interdite (gerbes pourtant déposées dès 1962 par les communistes de la cellule Charonne en mémoire des « antifascistes » tués par la police), depuis 1965 déjà, les commémorations deviennent plus modestes, le nombre des participants s'amenuise, ces derniers entrent au Père-Lachaise par la porte arrière du cimetière, le civisme militant décline lentement, jusqu'au refroidissement mémoriel du massacre vers les années 1980. Si le PCF récupère le drame afin d'incarner une nouvelle fois le « parti des martyrs » (p. 551), il ne peut revendiquer aucune « initiative exclusive » dans les « tensions commémoratives ». Elles oscillent entre la mémoire émue du massacre, la culture antigouvernementale, les luttes d'influences dans la gauche, entre le PCF, le PSU, les trotskistes, les syndicats « révolutionnaires » et

« réformistes », acteurs parfois de « commémorations concurrentes » (métro contre cimetière). La discordance commémorative culmine lors du 20^e anniversaire de Charonne, soit le premier anniversaire sous un gouvernement de gauche (succès de Mitterrand, discours de Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, à la station Charonne). Comme tout souvenir politique que construit la mémoire collective, la mémoire politisée de Charonne s'éloigne progressivement des « conditions historiques de l'événement » (colonialisme, OAS, guerre d'Algérie) pour se « conjuguer au présent » (actualité de l'Union de la gauche entre 1960 et 1970, voire lutte pour l'Algérie démocratique en 1990, pp. 571-573). Entre universalisme et particularisme, dans le champ symbolique de la réparation mémorielle, dans celui du conflit politique où la gauche s'unifie avec la mémoire de la tuerie au nom de l'antigaullisme, de la dénonciation des responsables toujours en poste, de la révolution, du réformisme, de l'antifascisme, du front unifié, de la solidarité internationale, de la mise en lumière en 1982 des antécédents de Maurice Papon dans la déportation des juifs de Bordeaux, les usages commémoratifs échappent à toute neutralité.

En outre, dès 1962 et jusqu'en 2005, surtout d'abord dans les municipalités communistes, la « mémoire référentielle » de la tuerie se construit progressivement avec le baptême de rues, lieux collectifs, salles de spectacles et plaques commémoratives. La topographie urbaine immortalise les « martyrs de Charonne » ; pour 2007, sur « proposition des groupes communiste, socialiste et radical », le conseil de Paris, après avis favorable du conseil du 11^e arrondissement, fera inaugurer la « place du 8-Février-1962 », à l'intersection du boulevard Voltaire et de la rue Charonne (pp. 578-579). Acte réparateur, geste civique, volontarisme militant, opportunisme politique, « inscription spatiale », pratique culturelle : tout cela à la fois, les usages commémoratifs, visibles encore dans le nom de certaines cellules du parti communiste, dans la fiction romanesque, dans la peinture, sur les ondes et à la télévision et sur les graffitis urbains (pp. 581-589), complexifient le sens originel de la répression policière. Son cadre, à l'instar du mur des Fédérés suite à l'écrasement en mars 1871 de la Commune, est devenu un « lieu saillant de la géographie symbolique de Paris », celui du « meurtre politique », celui du funeste « massacre démocratique » (pp. 595-597), évoqué par les manuels scolaires seulement dès 1980 (pp. 598-603).

Massacres démocratiques

« Faire corps dans la ville, c'est aussi faire corps avec la ville » (p. 59) : avec cette anthropologie de la démonstration de rue, l'historien rend mémoire à la culture politique urbaine – moderne et contemporaine – de la contestation sociale lue dans le massacre de Charonne. Dès l'aube de l'absolutisme, la ville comme siège du pouvoir étatique reste aussi le théâtre toujours recommencé de sa contestation ritualisée – « murmure populaire »,

jacquerie urbaine, émeute, sédition, barricade et manifestation (Corbin, 1997; Nicolas, 2002; Doyon, 2002: 93-99). Par l'attention extrême donnée à la culture policière du maintien de l'ordre public selon les instructions sévères de la préfecture (surveiller, cadrer, encadrer, filer, affronter, réprimer et disperser les manifestants ayant « envahi » la rue), cette enquête sur ce massacre d'État s'inscrit dans le renouveau de l'historiographie consacrée aux pratiques policières à l'époque moderne et contemporaine (Milliot, 2006). Institutionnalisée à la fin du 19^e siècle par Louis Lépine (1846-1933), « républicain modéré », quarante-neuvième préfet parisien entre 1893 et 1914, la police moderne doit maintenir l'ordre et la sûreté sans tuer – soit, au nom d'un libéralisme bien tempéré, « protéger la liberté contre ses propres excès » (Berlière, 2005: 740). Éclairé sous toutes ses facettes sociales, politiques, syndicales, policières, médiatiques et mémorielles dans ce formidable exercice d'histoire culturelle que signe Dewerpe, le drame humain de Charonne traduit les limites de la police démocratique. Cette tuerie illustre le basculement d'un « style violent de maintien de l'ordre », à « un mode massacreur de gouvernement de la rue » (p. 192). Elle motive la censure de l'État (*passim*) qui étouffe la mémoire de l'événement. La raison d'État autoritaire radicalise la culture de la brutalité policière comme « mode de régulation politique », indigne d'un État de droit. L'enquête menée par Dewerpe sur la démesure policière à Charonne évoque aussi un objet mal connu : celui des « massacres démocratiques » perpétrés depuis la fin du 19^e siècle – dès peut-être l'écrasement militaire en mars 1871 de la Commune. Il importerait d'étudier « leurs conditions de possibilités », « leurs logiques », « leurs rationalités » dans une géographie politique fort étendue : France, Italie, États-Unis, Suisse, Israël, Inde, Royaume-Uni (pp. 23-24). Au-delà de la mémoire de Charonne dans la culture politique, la mémoire et les « sensibilités » (p. 17) divergentes de la gauche française qui progresse jusqu'aux années Mitterrand vers l'union politique, c'est bien le souvenir occulté du massacre démocratique dans le passé de l'État de droit que ravive la somme d'Alain Dewerpe. Fidèle au « métier d'historien », il montre que le passé commémoré et mis en récit reste un enjeu crucial dans les luttes politiques et symboliques du présent pour l'avenir de la démocratie.

Michel Porret
Michel.Porret@lettres.unige.ch

Bibliographie

Berlière J.-M. (2005), « Lépine, Louis (1846-1933) » in Auboin M., Teyssier A. et Tulard J., *Histoire et dictionnaire de la police, Du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Robert Laffont, 739-740.

Corbin A. (dir.) (1997), *La Barricade*, Paris, Publications de la Sorbonne.

Doyon J. (2002), « Portrait des Français rebelles, entretien avec Jean Nicolas », *L'Histoire*, n° 261, 93-99.

Milliot V. (dir.) (2006), *Les Mémoires policiers 1750-1850. Écritures et pratiques policières du Siècle des Lumières au Second Empire*, Rennes, PUR.

Nicolas J. (2002), *La Rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale 1661-1789*, Paris, Seuil (Collection UH).

Pérec G. (1965), *Les Choses. Une histoire des années soixante*, Paris, Julliard.